

savoir : 16 pour les sciences et mathématiques et physiques ,
16 pour les lettres et sciences morales, et 8 pour les arts.

28 novembre. — Convocation d'une assemblée des notables ,
pour aviser sur quelle espèce de marchandises on mettra un oc-
troi, pour acquitter la somme de 300,000 livres que la ville doit
payer au Roy.

Construction du Port-du-Temple et de l'abreuvoir.

1759.

Le Consulat pose , avec cérémonie , la première pierre de
l'église des Augustins.

1760.

1^{er} juin. — On donne 7,330 livres à Perrache, pour avoir di-
rigé les travaux de la fontaine des Jacobins.

1762.

On offre un vaisseau au Roy. Le Consulat fait comparaitre les
pères jésuites Dejames , de Vertrieux et Cochard , pour leur si-
gnifier l'arrêt du Parlement qui supprime leur ordre.

Nonotte est nommé peintre de la ville , en remplacement du
sieur Grandon aîné.

1764.

Un acte consulaire arrête qu'il sera élevé une fontaine publique
dans la rue Grenette , et une autre sur la place des Cordeliers ,
sur les dessins du sculpteur Perrache.

28 mai. — Le Consulat cède au collège de médecine la salle
qui est au-dessus de la loge du Change.

Le sieur Alléon-Dulac reçoit 1,200 livres de gratification pour
son ouvrage sur l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais ,
Forez et Beaujolais.

1765.

Le corps municipal ordonne la remise de la Bibliothèque de
la ville au collège de la Trinité ; mais il en fait retirer tout ce
qui peut regarder les archives de la ville.

Antonio-Spréfico , cafetier , loue pour neuf ans le Café de la
Comédie, au prix de 2,450 livres par an.